



- ★ Monument historique
- ▭ AC1 - Périmètre de protection d'un monument historique
- ← I4 - Ligne électrique aérienne
- ▨ T1 - Zones de servitudes relatives aux chemins de fer
- ▧ AC2 - Sites inscrits et classés (ensemble formé par le village et ses abords)

Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif. Elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.

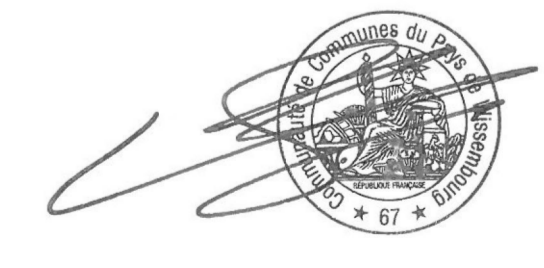
maître d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Hunspach

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par Délibération du Conseil de Communauté le 07 octobre 2013
 Le Président



conduite d'études :
OTE Ingénierie